



## Le **PAYSAGE CULTUREL** du berceau de la race bovine **CHAROLAISE**

Candidat au Patrimoine mondial de l'UNESCO ?

POIS  
Char **O**lais  
Bri **O**nnais  
une nouvelle qualité de VLD



régi**o**n **BOURGOGNE**  
**FRANCHE-COMTE**



VILLES  
D'ART &  
D'ÉTÉ

UNIVERSITÉ  
LUMIÈRE  
LYON 2

# Le PAYSAGE CULTUREL du berceau de la race bovine CHAROLAISE

*vers une candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO...*

Fort d'un comité de soutien de plus de 12 000 personnes et après cinq années de travaux scientifiques solides, le Pays Charolais-Brionnais, berceau de la race bovine du même nom, souhaite présenter à l'automne prochain sa candidature pour une inscription à la liste indicative des biens nationaux du Patrimoine mondial de l'UNESCO, au titre des paysages culturels évolutifs vivants.

Le projet de candidature, intitulé « le développement d'une race bovine domestique universelle exceptionnelle, la charolaise, en Charolais-Brionnais » se fonde sur un marqueur identitaire et culturel très fort sur ce territoire : le lien entre l'homme, l'animal et son environnement. Ce projet, s'il aboutit, contribuera à valoriser et préserver des pratiques traditionnelles d'élevage et un bocage unique, en phase avec les attentes sociétales de bien-être animal et de préservation de l'environnement et des paysages.

Dans le cadre de ce projet de candidature, le Pays Charolais Brionnais organise deux temps de rencontres :

- LYON : les 26 et 27 mai : séminaire scientifique international - Université Lumière Lyon 2
- PARIS : le 8 juin : exposition et réception - Palais du Luxembourg



## SAVIEZ-VOUS

que **LE BERCEAU DE LA RACE LA PLUS CONNUE AU MONDE** se situe... au sud de la Bourgogne ?

A 1h30 au nord de Lyon, le Charolais-Brionnais, labellisé Pays d'Art et d'Histoire, est **situé en Bourgogne Franche-Comté, dans le département de Saône-et-Loire**. Il regroupe 128 communes (90 000 habitants environ – 2 500 km<sup>2</sup>).

Territoire à dominance rurale, le Charolais-Brionnais est le **berceau de la race charolaise**, au sein duquel **l'élevage traditionnel charolais est un marqueur identitaire et culturel très fort**. Les éleveurs partagent une même culture fondée sur la connaissance des animaux et des pâtures. Ils sont très attachés à leurs parcelles, à l'entretien des haies et à leurs cheptels. La grande qualité nutritive de l'herbe et la haute valeur foncière des meilleures embouches, réputées depuis plusieurs siècles pour l'engraissement, expliquent que le remembrement ait peu concerné le Charolais-Brionnais, préservant ainsi une mosaïque bocagère méconnue mais d'une qualité exceptionnelle.

Cette région, structurée par des vallons bocagers ponctués de petites villes (Paray-le-Monial, Charolles, Semur-en-Brionnais, Marcigny, la Clayette, Saint-Christophe-en-Brionnais...) et villages, **présente une forte densité patrimoniale naturelle et bâtie, authentique et typique**.



# POURQUOI une demande de reconnaissance au PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ?

Le Charolais est le berceau de la race bovine du même nom, l'une des plus importantes races bovines françaises. Aujourd'hui présente dans plus de 70 pays à travers le monde, la Charolaise s'est d'abord développée dans un écrin de verdure, bercé entre les vallées de l'Arconce, de la Bourbince, de l'Oudrache et de l'Arroux. Ce petit territoire est la seule région de France où l'herbe possède les qualités nécessaires à l'engraissement des bovins, sans que leur alimentation n'ait besoin d'être complémentée.

Les éleveurs du Charolais-Brionnais mettent en œuvre des techniques ancestrales et spécifiques d'utilisation durable des terres, prenant en considération les caractéristiques et les limites de l'environnement naturel dans lequel ils sont établis, ainsi qu'une relation spécifique avec la nature et l'animal. L'existence continue de formes traditionnelles d'utilisation des terres soutient le maintien de la diversité biologique. En outre, elles ont un rôle social actif dans la société contemporaine, étroitement associé au mode de vie traditionnel mais dans lequel le processus évolutif se poursuit. L'adéquation entre un terroir caractérisé par la variété géologique de son sous-sol et une alternance de collines et de vallons différemment exposés – offrant une large palette de prés, dont chacun possède des qualités propres – et une société tournée vers l'élevage et l'embouche, au sein de laquelle les hommes ont développé des savoirs et des techniques, a façonné un paysage et des objets patrimoniaux exceptionnels. C'est ce qu'on appelle un paysage culturel.

L'inscription de ce paysage culturel spécifique au patrimoine mondial permettrait de conforter la conservation d'attributs, de paysages et de savoirs exceptionnels, contribuant ainsi à préserver un système durable qui a fait ses preuves dans le passé et qui répond pleinement aux attentes sociétales en matière alimentaire, environnementale et de bien-être animal, aujourd'hui concurrencé et fragilisé par l'uniformisation et la mondialisation. Elle permettrait ainsi d'assurer la transmission de ces pratiques traditionnelles aux générations futures.

C'est pourquoi, fin 2011, les élus du territoire ont décidé, toutes tendances politiques confondues, d'engager l'élaboration d'un dossier de candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des paysages culturels évolutifs vivants, avec plusieurs objectifs :

- Contribuer au maintien de pratiques ancestrales qui préservent un paysage bocager et un patrimoine bâti exceptionnels qui font l'admiration des visiteurs
- Fédérer la population autour d'un projet porteur de valeurs

## Des bases scientifiques SOLIDES ?

**OUI!** Le projet de candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO du paysage culturel du berceau de la charolaise repose sur une solide expertise scientifique. Une quarantaine de chercheurs, reconnus dans leur domaine au niveau national et international, travaille depuis plus de trois années sur plusieurs chantiers scientifiques visant à

élaborer le dossier et démontrer la valeur universelle du Bien qui pourra être proposé à la candidature.

Après une étude préalable conduite en 2013 et 2014, la thématique du paysage culturel du berceau de la race Charolaise a été retenue sous le titre : « le développement d'une race bovine domestique universelle exceptionnelle, la charolaise en Charolais-Brionnais ». Cette première étude a démontré l'existence d'un paysage culturel de l'élevage charolais en Charolais-Brionnais et le réel potentiel patrimonial de ce territoire qui entretient un lien très fort avec l'élevage et l'embouche des bovins charolais, depuis plusieurs siècles.

Un comité scientifique, présidé par Jean-Luc MAYAUD, Professeur des Universités en histoire contemporaine et ancien Président de l'Université Lumière Lyon 2, a été constitué pour garantir la validité scientifique du dossier et des différentes étapes de la démarche.

Sous l'égide du comité scientifique, plusieurs experts travaillent sur différents chantiers (étude paysagère, étude comparative, inventaires patrimoniaux, collecte iconographique...) afin d'alimenter le dossier qui pourrait être présenté à l'UNESCO si la France décidait de le présenter.

Après des premiers avis très encourageants d'experts en 2015 et 2016, le Pays Charolais-Brionnais et le comité scientifique souhaitent présenter leur demande d'inscription sur la liste indicative nationale lors du Comité national des Biens français du Patrimoine mondial en octobre prochain.

Cette étape est indispensable dans le cheminement des dossiers de candidature au patrimoine mondial de l'Humanité.





## DÉJÀ 12 000 AMBASSADEURS...

....Et vous ?!

Dès le lancement de cette belle et longue aventure, les élus du territoire ont veillé à fédérer les habitants, les acteurs locaux, autour du projet, les sensibilisant ainsi au caractère exceptionnel du paysage dans lequel ils évoluent quotidiennement. Pour qu'à leur tour, ils deviennent ambassadeurs de ce projet ambitieux sur le plan scientifique et culturel.



## UN COMITÉ DE SOUTIEN

Dès sa genèse, ce projet a rencontré un vif engouement, tant des élus, de la population, des associations culturelles, que des acteurs agricoles et économiques en général.

À ce jour, le comité de soutien, présidé par le journaliste Dominique RIZET, compte près de 12 000 personnes, dans plus de 20 pays à travers le monde.

L'animation du comité de soutien repose notamment sur l'organisation de « défis » dans lesquels les participants laissent place à leur inventivité pour illustrer ce projet : photo, peinture, tricot, fêtes et foires agricoles, etc... A titre d'exemple, l'un de ces défis a donné lieu à l'édition d'un timbre, tiré à 85 000 exemplaires, qui véhicule l'image du projet de candidature à travers le monde. Un autre défi, intitulé « A vos arbres, prêts, plantez » a permis la replantation par des agriculteurs de plus de 1 500 arbres financés par le Pays et la Région Bourgogne.



## DES CONFÉRENCES ET DES EXPOSITIONS

Le Pays propose régulièrement des interventions pour présenter le projet de candidature. Selon les publics, ces interventions prennent la forme de conférences ou débats, communications lors de colloques scientifiques ou journées d'étude, interventions en milieu scolaire ou professionnel, etc. Différentes expositions, en lien avec le projet de candidature, ont également été réalisées.



INVITATION

Deux temps forts en ce moment :

- **LYON - 26-27 MAI 2016 - SÉMINAIRE INTERNATIONAL À L'UNIVERSITE LYON 2**  
débats scientifiques sur les enjeux de la candidature

- **PARIS - 8 JUIN 2016 À 18H - EXPOSITION-RENCONTRE AU PALAIS DU LUXEMBOURG**

Sous le parrainage de M. Jérôme DURAIN, Sénateur de Saône-et-Loire

En partenariat avec Mme Marie MERCIER et M. Jean-Paul EMORINE, Sénateurs de Saône-et-Loire

Apéritif découverte de la candidature, en présence de :

**M. Jean-Marc Nesme**, Président du PETR du Pays Charolais-Brionnais et membre honoraire de Parlement,

**M. Jean-Luc Mayaud**, Président du Comité Scientifique de la candidature, professeur d'Histoire à l'Université Lumière Lyon 2,

**M. Dominique Rizet**, Président du Comité de Soutien, Journaliste

**Pour participer à la rencontre : renvoyer le bulletin d'inscription joint à l'invitation aux coordonnées ci-dessous.**

Contact presse : Tania Rizet - 06 10 29 63 40 - Email. [tania.rizet@charolais-brionnais.fr](mailto:tania.rizet@charolais-brionnais.fr)

Pays Charolais-Brionnais - 32, rue Desrichard - 71600 Paray-le-Monial - Tél. 03 85 25 96 36

[www.charolais-brionnais.fr](http://www.charolais-brionnais.fr) - Email. [contact@charolais-brionnais.fr](mailto:contact@charolais-brionnais.fr)

